

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure l'approche en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus en France, 1900-2014



Note : distribution du revenu national avant impôts (et avant taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes.

Source : d'après Bertrand GARBINTI et Jonathan GOUPILLE-LEBRET, « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistique*, 2019.

DOCUMENT 2

Classe sociale subjective (en %)

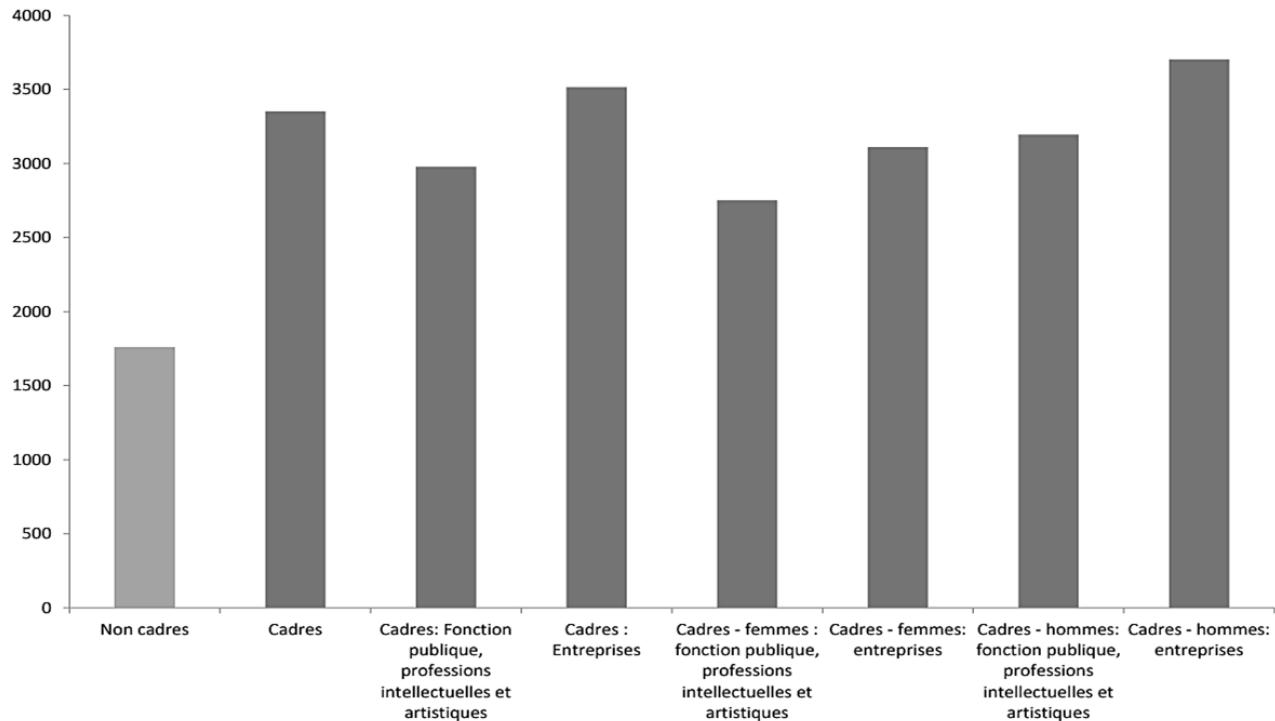
Question : « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Et, si oui, laquelle ? »

Sentiment d'appartenance	1966	2001	2002	2010	2015
Total « NON »	39	46	47	36	35
Total « OUI »	61	54	53	64	65
- dont la bourgeoisie	4	2	2	3	1
- dont les classes dirigeantes	-	-	0	-	0
- dont les cadres	1	3	3	2	3
- dont les classes moyennes	13	27	22	38	38
- dont la classe ouvrière	23	9	14	6	6
- dont les travailleurs, les salariés	3	2	2	1	3
- dont les paysans, les agriculteurs	3	1	1	1	0
- dont les commerçants	1	-	1	-	0

Source : d'après « L'état de l'opinion », *TNS-Sofres*, 2016.

DOCUMENT 3

Rémunération mensuelle nette des cadres et des non-cadres (temps complet) en 2016, en euros



Champ : France métropolitaine, individus de 15 ans et plus en emploi dans des ménages ordinaires, salariés à temps complet.

Source : Antoine NABOULET et Julie ROUAULT, « Quelle évolution des cadres depuis vingt ans ? Analyse portant sur la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures », document de travail *France Stratégie*, juillet 2020.

DOCUMENT 4

En 2018, en France, les femmes qui ont des responsabilités familiales sont moins souvent en emploi que celles qui n'en ont pas ; l'écart est particulièrement marqué parmi les ouvrières. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes ayant des responsabilités familiales est plus élevé.

Quand elles travaillent, les femmes déclarent deux fois plus souvent que les hommes qu'elles parent a des conséquences sur leur situation professionnelle. Ces conséquences concernent principalement le temps de travail ou l'organisation des journées de travail, principaux leviers pour faciliter l'organisation de la vie des familles. Les femmes cadres réduisent plus souvent que les autres salariées leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants. En revanche, les hommes et les femmes ressentent autant de difficultés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les difficultés sont plus importantes pour les cadres, femmes comme hommes, du fait de leurs longues journées de travail.

Source : Laïla BENTOUDJA et Tiaray RAZAFINDRANOVONA, « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », *INSEE Première*, n°1795, mars 2020.